

De l'utilité d'une veille pédagogique

Jean-Paul Pinte

► **To cite this version:**

Jean-Paul Pinte. De l'utilité d'une veille pédagogique : Un passage obligé pour tous les acteurs de l'éducation du XXIème siècle. Mar 2003, LILLE, France. edutice-00000765

HAL Id: edutice-00000765

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000765>

Submitted on 8 Dec 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'utilité d'une veille pédagogique

Si la veille reste encore une notion floue pour la plupart d'entre nous et est bien plus souvent comparée par méconnaissance à celle de surveillance voire d'espionnage, il est important de constater que de nos jours parmi la typologie de ses différents domaines d'action (culturelle, environnementale, marketing, scientifique, sociétale, stratégique, technologique,...) l'éducation en France est un domaine où ses acteurs ont peut-être le plus à gagner de ses activités.

En effet, les ressources didactiques, les pratiques pédagogiques, scénarios et contenus de cours abondent sur Internet et croissent rapidement au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux sites éducatifs.

La veille pédagogique vise à susciter, à promouvoir et à faire pratiquer les recherches qui sont réalisées dans le domaine de l'éducation et à offrir un lieu virtuel de rencontre pour les professeurs, chercheurs, enseignants, étudiants et intervenants intéressés par ce sujet en :

- enrichissant les modes d'accès et de transmission de la connaissance et du savoir entre les différents acteurs internes et externes de l'université;
- soutenant l'étudiant dans son apprentissage, renforçant son activité propre et contribuant à la lutte contre l'échec par des dispositifs d'enseignement sur mesure et de tutoriels d'auto-formation;
- repérant (par exemple sur les sites web des établissements ou au cours d'animations) les ressources pédagogiques pertinentes proposées par les collègues de façon à les répertorier et à les valoriser via le web de l'établissement ;
- proposant des pistes et des témoignages d'intégration de ces nouveaux outils en salle de cours dans la discipline ou dans le projet d'établissement ;
- stimulant l'activité économique dans la valorisation et l'intégration des TIC dans l'enseignement ;

La veille pédagogique peut être défini comme « le processus d'intelligence qui consiste à détecter les signaux internes et externes, faibles ou forts susceptibles d'affecter l'université dans sa mission. La veille doit devenir un état second qui nous habite et nous aide à assurer la survie de nos institutions et à consolider nos positions stratégiques ».

Les nouveaux enjeux de la formation, les diverses contraintes liées à l'accès d'un nombre croissant d'étudiants à l'enseignement supérieur, l'exigence des méthodes adaptées à des publics diversifiés, conduisent l'Université à proposer la création d'un centre de ressources NTE doit permettre de susciter et d'aider l'innovation et l'adaptation des pratiques éducatives, notamment par l'utilisation des possibilités par les Nouvelles Technologies Educatives et les « supports multimédias ».

Le grand nombre de sujets (disciplines) et les budgets amaigris de l'éducation ne sont malheureusement pas toujours propices au développement de ce type de service que certains ont commencé en France à qualifier de cellule ou d'observatoire de veille pédagogique.

Des objectifs possibles :

- identifier des ressources tels des scénarios d'apprentissage ou de matériel didactique;
- éviter la duplication des efforts de recherche et favoriser le partenariat;
- susciter et animer un rapprochement entre l'Université et l'entreprise et participer à la création de réseaux scientifiques et de professionnels, experts, chercheurs et praticiens;
- collecter, stocker, structurer et diffuser l'information utile à l'innovation de produits et de process ;
- Créer et développer les outils nécessaires à la communication régulière entre chercheurs et industriels: réseaux informationnels d'interconnexion, rencontres, journées d'étude, ... ;
- Valoriser les connaissances scientifiques et techniques présentes et maximiser le flux des échanges avec l'environnement (littérature scientifique et publications internes) ;
- Participer au développement local et régional ...

Outre le repérage de ressources utiles et pertinentes dans le cadre de la conception d'un contenu ou du design pédagogique d'un cours, la veille pédagogique peut également fournir de l'information sur les nouvelles méthodes employées dans le secteur technique (ingénierie pédagogique) et contribuer à la formation continue des enseignants.

La veille pédagogique est une des principales clés de voûte pour accompagner le changement progressif qui s'opère en ce début de siècle dans nos universités.

Le XXIème siècle : une société de la connaissance, de l'information et de l'éducation

Le développement de l'Enseignement Supérieur a subi un rythme d'expansion des plus spectaculaires au cours de la seconde moitié du XXème siècle et a été l'un des facteurs décisifs des avancées effectuées dans le domaine de l'éducation dans son ensemble et de l'extraordinaire progrès du savoir.

Ce dernier a assuré en quelques décennies un renforcement sans précédent des capacités d'avancement et de diffusion des connaissances, de leurs applications pratiques et des innovations technologiques.

« Jamais aucune période de l'humanité [comme le siècle de Périclès, la Renaissance ou encore le siècle des Lumières] n'avaient été marquées comme le déclare Gilbert Paquette¹ par cet effet de masse que nous vivons aujourd'hui ».

Cette turbulence avait déjà bien été amorcée à la fin de ce même siècle avec l'arrivée des contextes de mondialisation et de changement technologique.

La révolution est culturelle avant tout et touche toutes les sociétés au niveau planétaire.

Gestion des connaissances, outils de traitement de l'information, acquisition du « savoir », Knowledge management, ... etc. Pas un jour ne passe sans que l'un de ces termes ne fasse la une ou l'objet d'un article de presse.

Notre début de XXIème siècle marquera, quant à lui, un tournant, voire une révolution en termes de nouveaux paradigmes pédagogiques au sein de nos structures universitaires. En dehors de l'évidente avancée de l'information et des techniques de communication confortée par l'arrivée massive d'Internet, formidable accélérateur de ce changement, les deux

¹ Gilbert Paquette – L'Ingénierie pédagogique – 2002 – Presses de l'Université du Québec

traits marquants de cette révolution sont d'une part l'explosion des connaissances avec les moyens de production, de stockage et de diffusion des connaissances, et d'autre part, la transformation de l'environnement dans lequel elle se déploie et qui prend figure de mondialisation des échanges économiques et culturels caractérisée par la circulation des biens matériels et immatériels et des personnes à l'échelle de la planète. Ces effets sont aujourd'hui considérables dans de nombreux domaines, mais dans l'éducation, ils n'en sont qu'à leurs débuts...

Ce double mouvement, comme le précise Céline Saint-Pierre² dans son discours d'introduction du colloque (Du livre à Internet, quelle(s) université(s) ?)³, « crée le besoin et la nécessité pour l'université de se redéfinir comme système d'action et de revoir ce qui crée son identité de même que le sens de son action et de ses activités institutionnelles, soit les activités de gestion, d'enseignement et de recherche, et de services aux collectivités. Tous les acteurs animant cette institution sont interpellés dans leurs raisons d'être et leurs façons de faire. »

Dans un tel contexte, l'apprentissage humain prend une importance nouvelle qui est définie comme le processus par lequel des informations, éparées ou structurées dans les domaines du savoir, deviennent des connaissances et des habiletés intégrées à l'intellect d'un individu, lui permettant d'exercer des compétences nouvelles.

Le télé-apprentissage gagne aussi du terrain et aujourd'hui n'importe quel quidam est à même de trouver un cours disponible sur l'Internet sur le thème, à l'endroit et à l'heure qui lui plairont.

La Formation A Distance (FAD), le e-learning, ou encore le « blended-learning » (système de formation alliant le face à face et la formation à distance) deviennent progressivement des modes de formation de plus en plus incontournables constituant ainsi le fait marquant de la décennie qui commence.

Au XXI^{ème} siècle, l'Enseignement Supérieur doit faire face dans ses activités d'enseignement et de recherche aux effets et aux conséquences du processus de mondialisation et de l'internationalisation de la vie des sociétés, du développement des technologies de l'information, de l'évolution rapide de la structure des besoins en matière d'emploi et de l'augmentation continue des besoins en personnels hautement qualifiés.

La nécessité de mise à jour et de perfectionnement des connaissances générales et professionnelles et la reconversion professionnelle de plus en plus pressante de nouveaux publics sont également à son programme.

L'importance grandissante du savoir couplée avec l'évolution du nombre des apprenants ou formés par l'enseignement supérieur accroissent comme le rappellent Frédéric Mayor et Sema Tanguiane dans leur ouvrage « l'Enseignement Supérieur au XXI^{ème} siècle »⁴ la responsabilité et l'influence du savoir dans la société.

Les conférences régionales sur l'Enseignement Supérieur de 1996 à 1998 à La Havane, Dakar, Tokyo, Palerme et Beyrouth ajoutées à celle de Paris en 1998 ont ouvert la marche et ont eu pour objectifs de sensibiliser et de faire prendre conscience du virage qui s'opérait.

Le contexte en évolution rapide de la situation internationale des principaux pays exportateurs de formation par Internet comme les Etats-Unis, la Nouvelle Zélande, l'Australie et le Canada ainsi que les nombreuses initiatives et instances développées en termes de e-learning et de campus virtuels ou numériques par la Grande Bretagne, le Danemark, la

² Céline Saint-Pierre est *Présidente du Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec* – www.cse.gouv.qc.ca

³ Colloque Franco-Québécois - INJEP - Juin 2002 - <http://www.fse.ulaval.ca/ext/cipte/Programme.pdf>

⁴ *L'Enseignement Supérieur au XXI^{ème} siècle* » (Editions Hermes France)

Finlande, les Pays-Bas, la Norvège et le Japon préfigurent également de la croissance rapide de ce nouveau marché qu'est la formation en ligne.⁵

En France, les « appels à projet campus numériques français » lancés en 2000 par le Ministère de la Recherche avec le soutien financier et logistique du DATAR⁶, de l'AUF⁷ et l'implication du CNED⁸ ont cherché à faire naître des projets inter-établissements, ouverts à des partenaires internationaux et du monde de l'entreprise. (Dotations financières de 9,3 M€ en 2002).

Cette logique de consortium a entraîné la mutualisation des compétences pour garantir une qualité élevée et donner une visibilité nationale et internationale aux campus numériques. Pour la première fois, la France avec près de 200 projets déposés, est devenue le deuxième pays porteur de projets du plan e-learning de la Commission Européenne⁹.

On a eu en effet trop tendance à considérer jusqu'à nos jours l'éducation comme une branche de l'économie et à ne pas privilégier son soutien en termes de financement.

Sir W.Arthur Lewis¹⁰ conseillait :

« A l'aube du XXIème siècle se fait sentir le besoin urgent « d'éduquer l'économie » et non pas « d'économiser l'éducation »

Dans ce contexte, une question se pose: l'université est-elle encore ce lieu de production et de diffusion de haut savoir ayant le monopole de la formation spécialisée et de pointe et constitue-t-elle encore cet espace institutionnel dédié à cette mission première rassemblant dans un même lieu et dans une même unité de temps, ceux qui produisent et transmettent la connaissance et ceux qui sont en processus d'apprentissage et de formation ?

Les Nouvelles Technologies de l'Information à l'Université, les Professeurs doivent s'en mêler ... et ça presse !!!

En cette période d'accroissement phénoménal de l'information associé à un déclin significatif des ressources financières disponibles, l'Université doit faire preuve d'imagination et de créativité pour réussir à remplir les différents mandats qui lui sont confiés.

L'intégration des NTIC aux activités quotidiennes d'enseignement est, depuis un certain temps déjà, perçue par plusieurs comme la solution aux problèmes pédagogiques qui assaillent l'Université. Cette « solution miracle » risque, si on l'applique sans discernement, d'entraîner rapidement désillusion et frustration même chez les plus enthousiastes.

Il est donc essentiel, si l'on veut réussir l'intégration harmonieuse des NTIC aux outils pédagogiques déjà en place, de bien en cerner les forces et les faiblesses, et surtout, de bien identifier les situations où ces nouveaux outils sont les plus prometteurs en pédagogie universitaire.

⁵ *Campus numériques, enjeux et perspectives pour la formation ouverte et à distance – Rapport de mission sous la direction de Michel Averous et Gilbert Touzot – Avril 2002*

⁶ DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale)

⁷ AUF : Agence Universitaire de Francophonie

⁸ CNED : Centre National de l'Enseignement à Distance

⁹ *La Commission Européenne définit le e-learning comme « l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance ».*

¹⁰ *Sir W.Arthur Lewis (W.A., Economic aspects of quality in education. Qualitative Aspects of Educational Planning. Unesco. IPE, 1969, p87)*

La diffusion des connaissances, par le biais de systèmes multimédias plus ou moins interactifs et à distance, peut permettre d'accroître l'accessibilité à la connaissance, l'enrichissement des contenus de formation, la dynamique et l'actualisation permanente des connaissances, l'individualisation de l'apprentissage, l'adaptation de l'organisation universitaire aux nouvelles conditions socio-économiques de la clientèle étudiante et une plus grande interactivité entre le professeur et l'étudiant, solution éventuelle à des problèmes d'encadrement de plus en plus grands auxquels nous faisons face depuis longtemps. Mais cela ne vaut uniquement que si nous nous posons comme objectif de départ d'accroître la qualité de la formation universitaire et son accessibilité.

Qu'on le veuille ou non, l'Université campus traditionnel est appelée à se transformer et non à disparaître comme certains auraient pu le laisser entendre, il y a encore cinq ou six années. La peur de disparaître aujourd'hui fait place à la nécessité de faire face à ce nouvel environnement, tout en développant une vision critique.

L'Université devra néanmoins changer avec tous les enjeux que cela comporte au plan de sa mission, de son organisation, de ses liaisons avec les autres lieux de conception et de diffusion du savoir et au plan du rôle du corps professoral.

L'élaboration d'une nouvelle problématique sur le rôle de l'université fait désormais partie de son agenda. Elle fait ressortir la nécessité non seulement de réaffirmer sa mission première de formation et de recherche, qu'elle devra réactualiser en y intégrant deux nouveaux paradigmes, celui de l'apprentissage et celui de l'éducation tout au long de la vie, en favorisant, dans l'enseignement et dans l'apprentissage, le recours à ces nouveaux outils que sont les TIC¹¹.

Tous reconnaissent maintenant que cette explosion de connaissances et la place centrale occupée par le savoir et la technologie dans l'économie de nos sociétés situent plus que jamais l'université au cœur du développement économique, social et culturel.

Encore faut-il saisir cette chance de solidification de sa mission dans cette nouvelle perspective qui ne peut faire l'économie de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur dans ce nouveau contexte.

Pour le sociologue Michel Serres, la société de l'information donne à l'éducation une place centrale et nouvelle, qu'il qualifiait de « société éducative », lors d'une conférence à la Fédération des cégeps du Québec le 16 octobre 1999.

Le savoir change de nature et les supports informatiques dont Internet multiplie les portes d'entrée à la connaissance.

Les mécanismes de transmission des connaissances se modifient et posent les questions du « quoi enseigner et du comment enseigner ? ».

Dorénavant, l'accès à une information abondante de toute nature et de qualité variable qu'offre le branchement en réseau oblige le système d'éducation à jouer un rôle prédominant dans la formation nécessaire à un usage éclairé de ces informations et à leur transformation éventuelle en savoir maîtrisé.

- mettre à profit les TIC dans une perspective d'intégration réussie dans l'enseignement et l'apprentissage
- réussir l'intégration pédagogique des technologies dans l'apprentissage et l'enseignement
- apprendre autrement, enseigner différemment (méthodes actives, apprentissage par problème, etc...)

¹¹ TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

- s'assurer un avenir prometteur dans la société de l'information et du savoir
- ...

Autant de bouleversements qui avec la révolution « informationnelle » qu'entraînent l'émergence des technologies nouvelles et leur pénétration dans le grand public, montrent bien que c'est le fonctionnement même de l'université qui se pose aujourd'hui avec acuité. Jean Claude Guédon ¹² formule à ce sujet un constat quand il note que « l'université virtuelle affaiblira fort probablement les empires internes des universités que sont les départements et les facultés (...) Cela perturbera les structures disciplinaires et départementales et une pression se fera sentir en faveur d'un décloisonnement ».

Des changements culturels, économiques ...

Des objectifs de Newman il y a plus d'un siècle (Université des Aristocrates), nous passons aujourd'hui à une université où l'offre de formation devient un marché lucratif et où l'étudiant est « actif ».

Concilier apprentissage et action devient indispensable. Il y a aujourd'hui des inventions à exploiter dans notre pédagogie et il faut maintenant se résigner à penser que l'on ne pourra plus jamais enseigner comme avant.

Il faut aussi changer notre représentation des TIC :

- 1- en explorant, découvrant et expérimentant des réalisations, services ou sites pas toujours aussi froids et inhumains que l'on pourrait se l'imaginer au premier abord.
- 2- en s'intéressant aux transformations cognitives par les TIC et en découvrant les potentialités au regard du développement cognitif
- 3- en expérimentant les capacités de médiation sociale des TIC et en les exploitant comme socio-médias

D'une posture de spectateur l'apprenant va donc passer progressivement à celle d'utilisateur-créateur, producteur et communicateur.

Quant au Professeur, il n'aura plus d'ici 2010 ce rôle de transmetteur de connaissances et de « pontificateur » à quelques exceptions près de cours magistraux et séminaires se révélant toujours efficaces, mais plutôt celui de « facilitateur d'apprentissage » intervenant ici et là pour questionner, suggérer, tutorer, encourager et guider les étudiants dans leur recherche d'informations sur le Web par exemple...

L'utilisation des nouvelles technologies et la création progressive des « universités virtuelles » vont différencier et alourdir les tâches de ce que l'on appelle encore, rituellement, des « enseignants-chercheurs ».

L'université devra donc rapidement composer avec un « marché » de la formation en ligne ou du télé-apprentissage et s'y tailler une place tout en personnalisant ses offres de formation avec une souplesse et flexibilité que son système éducatif devra apprendre à développer.

¹² Diplômé en chimie et Docteur en histoire des sciences, Jean-Claude Guédon est professeur de littérature comparée à l'Université de Montréal, il est également l'auteur de La planète Cyber : Internet et cyberspace (Découvertes, Gallimard)

Le rapport Esperet ¹³ envisageait ainsi de les transformer en tuteurs, administrateurs, conseillers, démarcheurs, diffuseurs d'information, constructeurs de réseaux et de cours en ligne, et accessoirement (la nuit ou pendant les vacances) un peu chercheurs.

La crainte des remous électoraux a provisoirement écarté la mise en œuvre de ces propositions. Elles impliquaient une contractualisation individuelle des personnels de la création (déjà amorcée de fait avec les personnels à statut dérogatoire dans les universités) d'une université et d'universitaires déliés de l'obligation de recherche pour cause d'utilité sociale ou pédagogique.

La relance du thème de l'autonomie par le nouveau ministre est peut-être le signe avant-coureur de la reprise de cette individualisation des fonctions sous la houlette des présidents managers comme le soulignent Christophe Charle et Daniel Roche dans le monde du 11 juillet 2002.¹⁴

Cette évolution en filigrane est d'autant plus préoccupante signalent-ils qu'on la retrouve au niveau international. Le rêve d'une université virtuelle vendant à des clientèles délocalisées diplômes et formations est un programme largement mis en œuvre par certaines universités anglo-saxonnes. Il suscite des tentatives d'imitation dans certaines universités françaises. Vantées pour leur modernité et leur rentabilité, ces procédures sont très inégalement adaptées aux différents domaines du savoir. Elles dépendent très largement de la solvabilité (corrélée à l'origine sociale et géographique) des étudiant(e)s-Internet.

On ne risque pas grand-chose à prédire qu'elles renforceront les dominants : les disciplines les plus riches (et les plus rentables pour le placement professionnel) des universités les plus riches pourront attirer les étudiants les plus riches des pays aux universités sinistrées.

Une minorité d'équipes et d'universités françaises pourront en fait jouer ce jeu de la mondialisation technologique et professionnelle.

Le plus grand nombre restera hors jeu parce que leurs domaines n'entrent pas dans les critères de rentabilité, par attachement à un autre idéal de leur métier ou parce que les arbitrages entre les ressources à affecter aux divers modes d'enseignement se feront à leur détriment.

Des conflits sont déjà en cours au sein de plusieurs universités à ce sujet.

¹³ <http://www.education.gouv.fr/rapport/esperet/default.htm>

¹⁴ Le Monde – Rubrique Horizons/Débat du jeudi 11 juillet 2002

Charles Roche est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris I

Daniel Roche est professeur au Collège de France (chaire d'histoire de la France des lumières)

Ils s'expriment en tant que responsables de l'ARESER (Association de Réflexion sur les Enseignements Supérieurs et la Recherche)